



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 112736

Texte de la question

M. Dominique Le Mèner appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les nouveaux formulaires relatifs à l'application de la TVA à taux réduit pour les travaux de rénovation dans le bâtiment. Alors que la simplification administrative est l'un des axes importants de la réforme de l'État, les nouvelles attestations pour déclarer les travaux à réaliser chez un particulier pouvant prétendre à cette disposition apparaissent comme particulièrement complexes à remplir. Si une clarification des conditions d'obtention du taux réduit était attendue par les professionnels du bâtiment, l'inquiétude est grande devant le risque d'erreur et la difficulté à présenter ces nouveaux formulaires à leur clientèle. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si une modification de ces documents pourrait être envisageable.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Le Mèner](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112736

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12864